

**Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-165

Séance du 19 septembre 2025

Date de convocation :

12 septembre 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 8

Représentés : 2

Votants : 10

Exprimés : 10

Votes Pour : 10

Votes Contre : 0

Le 19 septembre 2025 à 19H30, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Bouillon, Maison, Martinie, Mmes Bénesteau, Bourzeix Géraudie.

Absents : Leclerc (a donné pouvoir à Lucille Bénesteau), Mme Monédière (a donné pouvoir à Jean-Pierre Broussolle)

Lucile Bénesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

Objet : ONF – Programme annuel des coupes de bois

Monsieur Marcel AUBOIROUX, Maire, informe son conseil des propositions de l'Office national des forêts pour le programme annuel des coupes de bois.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- ☐ **D'accepter les propositions de l'ONF mentionnées ci-dessous :**

Pour les coupes réglées

Nom de la forêt	N° de parcelle forestière	Surface à parcourir (ha)	Type de coupe	Destination de la coupe : vente ou délivrance	Type de dévolution : Vente en bloc et sur pied Vente sur pied à la mesure (UP) Vente en bois façonnés
Forêt sectionale de Chauzeix	7A	5.63	A.S	VENTE	Vente en bloc et sur pied
Forêt sectionale de Chauzeix	4U	2	A.S	VENTE	Vente en bloc et sur pied
Forêt sectionale de Chauzeix	1U	12.03	E4	VENTE	Vente en bloc et sur pied
Forêt sectionale de Chauzeix	3U	4	A.S	VENTE	Vente en bloc et sur pied

- ☐ **Demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes retenues ;**
- ☐ **Autorise Monsieur Marcel AUBOIROUX, Maire, à signer tout document afférent.**

Le Maire
Marcel AUBOIROUX

